



**COMITÉ DE L'ÉCONOMIE, DES STATISTIQUES,
ET DU MARCHÉ**

COMITÉ DE L'INDUSTRIE FORESTIÈRE

Distr.
GÉNÉRALE

CEM-CFI(XLVIII)/2
22 septembre 2014

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

QUARANTE-HUITIÈME SESSION
3-8 novembre 2014
Yokohama (Japon)

RAPPORT SUR LES PROJETS ET AVANT-PROJETS ACHEVÉS

Le présent met en lumière les travaux effectués au titre des projets PD 39/93 Rev.4 (I) Phase II et PD 521/08 Rev.3 (I) du Comité de l'industrie forestière. Les Comités pourront déclarer ces projets achevés :

COMITÉ DE L'INDUSTRIE FORESTIÈRE

1. PD 39/93 Rev.4 (I) Ph.II Développement, application et évaluation de l'énergie de la biomasse par la fabrication de briquettes, la gazéification et la combustion de résidus (déchets ligneux et agricoles) (Cameroun)

Budget et sources de financement :

| | | |
|--|-------|-----------|
| Budget total : | \$ EU | 1 129 550 |
| Fonds commun pour les produits de base : | \$ EU | 791 550 |
| Gouvernement du Cameroun : | \$ EU | 338 000 |

Agence d'exécution : Centre de Promotion du Bois (CPB) du Ministère camerounais des Forêts et de la Faune

Approbation et financement : Quarante-cinquième session du Conseil (Yokohama, 2009)

Date de lancement (projet relancé) : Septembre 2010

Durée : Prévue : 20 mois
Réelle : 46 mois

Le projet a été financé par le Fonds commun pour les produits de base (CFC) et son exécution a débuté en 1997 avec pour objectif l'introduction et le transfert dans le secteur commercial de Malaisie et du Cameroun de technologies de production énergétique exploitant la biomasse. Il a été rendu compte de l'exécution et de la conclusion du volet malaisien au Comité en ses quarante-deuxième et quarante-troisième sessions. Ainsi que l'avaient préconisé le Comité à sa quarante et unième session, une mission technique a été dépêchée pour procéder à une évaluation approfondie de l'exécution de la composante camerounaise du projet, du 21 au 26 janvier 2008. Le 27 juin 2008, le ministre des Forêts et de la Faune du Cameroun a donné son assentiment au rapport et recommandations de la Mission et le 31 octobre 2008, le Directeur général du CFC donna son accord à la proposition de reprendre l'exécution de la composante camerounaise du projet.

Les activités inscrites au plan des travaux révisé du projet qui ont été menées à bien au Cameroun ont été les suivantes :

- Examen de la littérature technique des deux systèmes de bioénergie (briquetage et combustion incomplète) ;
- Développement des principes de conception des deux systèmes de bioénergie ;
- Voyage en Malaisie de quatre experts du projet (deux du sous-projet de briquetage et deux du sous-projet de la combustion incomplète) en vue d'un échange d'expérience avec les experts de l'Institut de recherche forestière de Malaisie (FRIM) ;
- Élaboration de plans et dessins industriels des deux systèmes de bioénergie, et
- Élaboration de documents complets de conception technique pour les deux systèmes de bioénergie.

La conception de l'architecture des deux systèmes de bioénergie s'est achevée et les plans techniques, dessins industriels, conception mécanique des composants de l'équipement étaient en cours d'élaboration. Toutefois, il a été mis un terme à l'exécution de ce projet à la suite au rejet par le CFC, intervenu en octobre 2012, de la demande formulée par le gouvernement du Cameroun d'une prolongation de durée au-delà de la date d'achèvement prévue. À la diligence du CFC, le gouvernement camerounais a restitué en juillet 2014 le solde budgétaire non dépensé de ce projet.

Le Comité pourra déclarer le projet terminé sans le rapport final ni l'audit requis s'agissant du volet camerounais, compte tenu de la décision précitée du CFC de mettre un terme à son soutien à ce projet.

2. PD 521/08 Rev.3 (I) Gestion forestière participative pour l'exploitation durable des produits forestiers non ligneux (PFNL) autour de la zone protégée de Rinjani et Mutis Timau Mt dans le Nusa Tenggara en Indonésie

Budget et sources de financement :

| | | |
|--|-------|---------|
| Budget total : | \$ EU | 617 574 |
| Gouvernement de Suisse : | \$ EU | 400 000 |
| Gouvernement du Japon : | \$ EU | 45 187 |
| Gouvernement des États-Unis : | \$ EU | 45 187 |
| DG de la réhabilitation des terres et de la foresterie sociale : | \$ EU | 31 200 |
| WWF et les services forestiers de la province de Nusa Tenggara Ouest : | \$ EU | 96 000 |

AGENCE D'EXECUTION : DG de la gestion des bassins versants et de la foresterie sociale, Ministère des forêts en collaboration avec le programme *WWF Indonesia Nusa Tenggara* et les services forestiers de la province de Nusa Tenggara Ouest

Approbation : Cycle des projets du printemps (avril 2010)

Financement : Mai 2010

Date de lancement : Juin 2011

Durée : Prévue : 24 mois
Réelle : 37 mois

Ce projet visait à améliorer la participation des communautés locales à l'exploitation pérenne des produits forestiers non ligneux (PFNL) dans l'intérêt de la préservation de l'aire naturelle protégée des monts Rinjani et Mutis Timau, ce qui est en conformité avec les prescriptions des Critères et indicateurs OIBT pour la gestion durable des forêts tropicales naturelles (Série développement de politiques n°15 de l'OIBT). Le résultat de ce projet a contribué à la gestion durable de la zone protégée de Nusa Tenggara en Indonésie. Le projet a réalisé deux produits : 1) Renforcement des capacités des collectivités locales à obtenir des permis d'exploitation des PFNL grâce à une série de formations ; la mise au point d'un modèle d'économie forestière de petite échelle et une campagne de vulgarisation destinée à accroître la sensibilisation aux

avantages économiques, sociaux et écologiques de l'Aire protégée, et (2) un plan d'extraction pérennisable de produits forestiers élaboré au terme d'un processus participatif.

Le projet a atteint ses objectifs, parachevé ses produits et rendu quatre rapports techniques, à savoir :

- (1) L'élaboration du module de formation destiné à accroître les capacités des groupements communautaires locaux à assurer l'exploitation durable des produits forestiers non ligneux ;
- (2) L'analyse des politiques publiques relatives aux produits forestiers non ligneux dans les provinces de West Nusa Tenggara et de East Nusa Tenggara ;
- (3) Plan de gestion des produits forestiers non ligneux à l'intérieur de la forêt communautaire du centre et du nord de Lombok en province de West Nusa Tenggara;et
- (4) Faire des produits forestiers non ligneux une ressource génératrice de revenus pour les populations locales des villages pilotes (Rinjani et Mutis)

Produit 1 : Augmentation des capacités des populations riveraines de l'aire protégée à obtenir des permis d'exploitation de produits forestiers non ligneux

Activité 1.1 : Formation à la gestion forestière participative

Deux activités se sont enchaînées pour aider les populations riveraines et les organismes communautaires locaux à augmenter leurs capacités ; **en premier lieu** des études approfondies ont été menées sur la capacité existante des collectivités locales et de leurs organisations et groupements (détermination des formations nécessaires), ce qui a débouché sur l'élaboration d'un module de formation ; **en second lieu** des formations ont été dispensées à des agents de terrain et à des dirigeants communautaires locaux. Les activités de recherche ont conduit à l'identification de problèmes chez des groupes communautaires, à celle des besoins de renforcement des capacités, et à la définition des thèmes des activités de renforcement des capacités (modules). Les formations ont été enseignées à l'échelon du district et à ceux des villages et des communautés.

Activité 1.2 : Élaboration de modèles de développement économique des PFNL à petite échelle

Deux mesures ont été prises pour élaborer le modèle, *en premier lieu*, une étude visant à connaître le marché des PFNL et les petites entreprises de cette filière et les modèles susceptibles de favoriser des approches plus solides pour assurer le développement économique à petite échelle de produits forestiers non ligneux; et *en second lieu*, une série de discussions et d'ateliers grâce auxquels ont été mis au point les modèles. S'agissant de l'étude, des données utiles sur les PFNL et leur filière de transformation et de commercialisation ont été recueillies auprès de tous les intervenants de la filière de valorisation de ces produits : agriculteurs, transformateurs, commerçants, décideurs politiques et autres parties prenantes. Une série d'ateliers et de discussions a été produite afin de discuter et de mettre au point les modèles finals devant permettre un développement économique à petite échelle des produits forestiers non ligneux. Ces activités ont été menées dans les districts ainsi qu'au niveau provincial en y associant toutes les parties prenantes principales. Il y a maintenant 6 modèles de développement des petites entreprises reposant sur les PFNL à potentiel, à savoir : (1) modèle d'entreprise d'échelle familiale ou individuelle; (2) modèle de groupement d'intérêt rural (ou *Kelompok Usaha Bersama* - KUB); (3) modèle de coopérative agricole; (4) modèle de partenariat, (5) modèle de centre de production; et (6) modèle d'entreprise en réseau.

La mise en œuvre de ces modèles requiert des mesures stratégiques visant à accroître la prospérité des producteurs de PFNL tout en essayant de gérer la forêt sur un mode durable. Les stratégies requises pour mettre en œuvre ces modèles comportent les six points suivants :

- (1) Diffusion d'informations et accord sur les modèles les meilleurs qui présente un potentiel de réussite et en offrent les possibilités ;
- (2) Renforcement des capacités des acteurs à appuyer la mise en œuvre et l'efficacité des modèles ;
- (3) Élaboration d'un plan d'action par lequel les modèles seront mis en œuvre ;
- (4) Supervision et encadrement de la mise en œuvre des modèles ;
- (5) Évaluation, observation et révision des modèles, suivant la démarche « recherche-action », qui doit avoir pour résultat une performance optimale des modèles, et
- (6) Élaboration et mise en œuvre de politiques d'accompagnement de la mise en œuvre des modèles (p. ex. politique de soutien de tous les sous-systèmes de gestion des PFNL, des sous-systèmes d'intrants et production, de transformation et de commercialisation).

Activité 1.3 : Organisation d'une série d'activités de vulgarisation

Les activités de vulgarisation ont été effectuées en même temps qu'ont été dispensées les formations aux communautés, et lorsque l'équipe du projet a rencontré les principaux acteurs lors de réunions et discussions de groupes de travail. Les formations dispensées au niveau communautaire ne l'ont pas été seulement par le biais d'exposés oraux mais aussi par la projection de films et la réflexion collective. Des collaborations avec la *Provincial Extension Coordinating Agency* (organisme provincial de coordination des campagnes de vulgarisation) et les collectivités territoriales de Lombok Centre et Nord se sont traduites par l'élaboration et la production de masse de matériaux de vulgarisation à l'appui des activités de vulgarisation en faveur de la gestion des PFNL. Des brochures et des affiches ont été produites (2000 exemplaires) sur les PFNL les plus prometteurs. Un film documentaire a été produit sur « les PFNL les plus prometteurs à Rinjani ». Ces matériaux didactiques ont servi à sensibiliser les populations locales, les collectivités territoriales et d'autres acteurs (dont le secteur privé) à la valeur des PFNL et à propager la connaissance de ces produits. Des campagnes de vulgarisation ont été menées pour présenter les Décrets Bupati sur la gestion des PFNL dans les districts de Lombok Nord et Lombok Sud. Ces activités ont été effectuées en collaboration avec les principaux acteurs concernés, à savoir les collectivités et populations locales, les organismes publics, les ONG, les universités et le secteur privé. Une convention a été passée pour intégrer la gestion des PFNL dans la planification opérationnelle à l'échelon des districts et à celui de la province, ainsi que dans la planification du développement à moyen terme de la province.

Produit 2 : Plan de gestion élaboré en vue d'une exploitation viable des PFNL

Activité 2.1 : élaborer un plan de gestion en vue d'une exploitation des PFNL sur un mode pérenne

L'élaboration du plan de gestion des PFNL dans l'aire protégée de Rinjani s'est faite en deux temps : tout d'abord, une activité de recherche a été effectuée afin de recueillir des données primaires et secondaires nécessaires à l'élaboration d'un plan de gestion qui conduise à la première mouture d'un plan de gestion ; en second lieu, la rédaction et le parachèvement d'un plan de gestion au travers d'une suite de discussions, séminaires et ateliers, de l'échelon du district à l'échelon national en passant par celui de la province. En fonction de l'analyse produite de ces données et des informations recueillies, les conclusions suivantes ont été dressées :

- (1) Les produits forestiers non ligneux recèlent d'importantes potentialités et possibilités qui ne demandent qu'à être développés. Cela s'explique en partie par le fait que les PFNL contribuent à augmenter les revenus des groupements villageois qui gèrent la forêt communale. De la sorte, la pression sur les ressources forestières pourraient être relâchée ;
- (2) La gestion des PFNL se trouve confrontée à des obstacles et des problèmes, tant dans les aspects biophysiques que par la gouvernance institutionnelle et la gestion des entreprises concernées. Il s'ensuit que les PFNL n'ont pas produit de bénéfices optimaux pour les pays et les populations rurales ;
- (3) Les filières comptent de nombreux acteurs aux intérêts différents dans la gestion et la valorisation des PFNL, mais ces acteurs ne partagent pas la même vision. Il s'ensuit que la gestion des PFNL s'opèrent sans aucune synergie, ce qui la prive de toute possibilité de progresser ; et
- (4) En vue de promouvoir une gestion efficace des PFNL dans les zones ciblées, d'autres acteurs ont pris conscience de l'importance de construire une vision partagée et d'assigner une mission à la gestion des PFNL, de la nécessité de formuler une orientation à ce développement, de lui attribuer des objectifs et des stratégies, et également celle de formuler et d'intégrer des programmes et des activités, qui ont été définis plus en détail dans le document présentant le Plan de gestion des PFNL.

La rédaction et le parachèvement du plan de gestion des PFNL ont été le produit d'une démarche participative. Les acteurs principaux et les bénéficiaires du projet qui avaient été associés au partage des données et des informations à la première étape du processus ont été invités aux réflexions collectives et aux ateliers pour débattre de la structure et de la teneur du plan de gestion des PFNL. La version finale du plan de gestion des PFNL pour les districts de Lombok Nord et Centre a été imprimée et partagée avec tous les acteurs.

Activité 2.2 : Tenue de consultations intensives avec les acteurs locaux

Cette activité a été effectuée pour examiner et comprendre les différentes règles et réglementations relatives à la gestion des PFNL (de l'échelon des districts à l'échelon national), les modalités et la teneur de ces réglementations, et afin d'aider la collectivité territoriale à mettre au point des règlements au terme de démarches participatives, notamment en associant les populations riveraines à la formulation et à

l'application de ces politiques publiques. On a eu recours à des entretiens approfondis, des discussions et des ateliers thématiques dans l'élaboration de cette étude. Les conclusions auxquelles on est parvenu au terme de cette intense concertation sont les suivantes :

- (1) Il existe une commune perception, au niveau des décideurs, de l'importance des PFNL pour l'économie locale et les moyens d'existence des populations locales ;
- (2) Cependant, il n'y a pas de politiques affirmées d'accompagnement d'une gestion véritable des PFNL sur les stations étudiées à l'échelon des districts ;
- (3) Il est nécessaire de conférer à la gestion des PFNL une solide base juridique ; et
- (4) Les collectivités territoriales doivent instaurer des dispositifs de promotion de la gestion effective des PFNL, qui doivent à leur tour permettre une amélioration des moyens d'existence des populations locales.

Les autres produits obtenus et activités effectuées par le projet comprennent plusieurs décrets Bupati (Décrets du Chef du District) promulgués à l'appui de la gestion des PFNL, dont les suivants :

- (1) Création d'équipes spéciales dans deux districts, soit le Décret Bupati n° 469 de 2012 portant création du Groupe de travail sur les PFNL à Lombok Centre ; et le Décret Bupati n° 193/58.1/DPPKKP/2013 portant création du Groupe de travail sur les PFNL à Lombok Nord.
- (2) Identification des PFNL présentant un potentiel de valorisation économique : Décret Bupati n° 54 de 2013 sur les PFNL les plus prometteurs de Lombok Centre; et le Décret Bupati n°.192/58/DPPKKP/2013 sur les PFNL les plus prometteurs de Lombok Nord.
- (3) D'autres politiques d'accompagnement de la gestion des PFNL comportant une dotation ou un volet budgétaires ont été décrétées et annoncées par la collectivité territoriale ainsi que par des banques.

Activité 2.3 : Mise au point d'incitations économiques en faveur des populations riveraines

Les modèles de développement économique des PFNL à petite échelle qui avaient été élaborés ont été adoptés par les collectivités locales et la collectivité territoriale, laquelle a créé le groupement d'intérêt rural (*Kelompok Usaha Bersama* ou KUB) et le Forum du miel (*Jaringan Madu*). L'équipe du projet a permis des améliorations à la gestion des PFNL. Des stratégies de contrôle de qualité, l'instauration de classes de qualité des PFNL, la certification des entreprises exploitant les PFNL et celle de ces produits eux-mêmes, et l'immatriculation de ces entreprises ont été au cœur des activités du projet dans le cadre de la mise au point des mesures incitatives devant conduire les populations locales à participer à la conservation des aires protégées et à l'exploitation durable des PFNL. À l'appui de ces activités, l'équipe du projet a travaillé étroitement avec les acteurs essentiels au niveau de la province et à celui des districts.

L'agence d'exécution a remis au Secrétariat de l'OIBT les rapports techniques, le rapport d'achèvement et le dernier rapport d'audit financier du projet. L'ensemble de ces rapports a été jugé satisfaisant et tous sont disponibles sur demande auprès du Secrétariat (en anglais et en indonésien seulement). Le Comité pourra déclarer ce projet achevé.

* * *